

Je suis donc opposé au principe des cours, que je crois erroné.

Mais, dira-t-on, par quoi les remplacerait-on ?

Par des conférences, comme cela se fait en France qui, ma foi, a son gros mot à dire en matière d'éducation.

Dans toutes les grandes villes de France, il existe des sociétés de propagande éducationnelle ; la plupart sont constituées sous le nom de Bibliothèques Franklin, ouvrant gratuitement leurs portes aux gens de profession, aux commerçants et aux commis pendant les soirées d'hiver.

Mais ce sont des conférences, des causeries qu'on donne à ces séances régulières ; ce ne sont pas des cours.

Les conférenciers sont changés aussi souvent que possible ; sinon, il est établi un tour de rôle et une variation constante de sujets, pour embrasser le vaste champ de la "raison humaine," comme l'a dit le très digne abbé Collin dans son discours d'ouverture, d'une largeur d'idées vraiment remarquable.

C'est le système, me semble-t-il, qui aurait dû être suivi ici.

La conférence constitue un tout.

Si vous en entendez une, deux, trois, vous emportez une, deux, trois notions nouvelles, comportant une idée. Vous remplissez une, deux, trois cases cérébrales.

Avec le cours, vous ouvrez les cases, et cela prend cinq mois avant de les refermer.

Pendant ce temps-là, au diable la cervelle !

Voyons, les cours actuels durent cinq mois, mettons cinq jours bons par semaine, quatre semaines par mois ; cela va faire cent soirées pour la saison.

Le gouvernement accorde \$2,500 par année pour les cours.

Cela fait \$25 par soirée.

Croit-on qu'on ne pourrait pas trouver cent jeunes gens, ou hommes faits, qui pourraient travailler une jolie conférence, pratique, bien écrite, utile, et qui seraient fort heureux de gagner \$25 comme juste rémunération d'un travail en même temps utile à leurs concitoyens ?

Surement oui !

Au lieu de cela, savez-vous ce que l'on a fait ?

La demande de subvention à la Législature pour les cours du soir est une vulgaire carotte des épiciers qui dirigent la Société St-Jean-Baptiste.

Incapables de rendre productif un établissement qui devait, lors de sa fondation, devenir une source de richesse, et pour la construction duquel on a déjà saigné les Canayens à mort, ils ont exploité le truc éducationnel.

Pauvre éducation, que de crimes on commet en ton nom !

Le gouvernement provincial a accordé une subvention de \$2,500 par année pour cinq ans, soit, \$12,500 en tout.

On a engagé six professeurs auxquels on donne \$100 chacun pour cinq mois de cours, soit, \$600.

L'Association St-Jean-Baptiste empêche le reste ; soit, \$1,900.

C'est la proportion usuelle : les trois-quarts.

Sur l'argent voté pour l'instruction publique, un quart va à l'éducation, les trois-quarts aux *marchands de soupe*.

Etonnez-vous, après cela, des statistiques !

PIERRE LEROUGE.

PROMPT DÉBARRAS

Les brusques variations de la température de ces derniers jours ont amené chez beaucoup le retour d'un rhume mal guéri ou mal soigné. Pour s'en débarrasser vivement et à peu de frais il n'est rien encore qui vaille le BAUME RHUMAL qui se vend 25c partout.